



Encadrant(e) espaces verts

Famille : INGENIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE
Sous-famille : Espaces verts
Code métier : 20X10

▶ Information générale

Définition :

Planifier, organiser et piloter la gestion des espaces verts et les extérieurs en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations fournies, soit en animant une équipe de professionnels, soit par le biais de prestataires extérieurs. Il peut avoir à animer des ateliers pédagogiques et thérapeutiques

Autres appellations :

Responsable des jardins
Responsable espaces verts

Spécificités :

Horticulture
Floriculture, pépinière et espaces verts
Terrasses et murs végétalisés
Aménagement paysagiste

Prérequis réglementaires pour exercer le métier :

Certiphyto obligatoire à partir d'octobre 2014

▶ Activités

- Contrôle de la conformité des services / prestations, dans son domaine d'activité
- Contrôle de la qualité des produits
- Contrôle de la réalisation de divers travaux de voiries, réseaux et divers
- Élaboration et mise en place du plan d'entretien des pelouses et massifs floraux
- Encadrement de proximité d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Gestion des déchets verts
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Installation de matériels, d'équipements, de systèmes, dans son domaine d'activité
- Organisation, animation et suivi d'activités spécifiques au domaine d'activité

▶ Savoir-Faire

- Concevoir, piloter et évaluer un projet / un processus relevant de son domaine de compétence
- Évaluer une prestation, un projet, une solution, relatifs à son domaine de compétence
- Planifier et coordonner des travaux et / ou des interventions (maintenance, entretien et /ou installation de matériels, outils, équipements, systèmes...)
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation

▶ Connaissances requises



Description	Niveau de connaissance
Contrôle de gestion	Connaissances générales
Encadrement de personnel	Connaissances opérationnelles
Espaces verts	Connaissances opérationnelles
Floriculture	Connaissances opérationnelles
Géographie et topographie de l'établissement	Connaissances opérationnelles
Horticulture	Connaissances opérationnelles
Management	Connaissances opérationnelles
Normes, règlements techniques et de sécurité	Connaissances opérationnelles
Pépinière	Connaissances opérationnelles
Produits à risques	Connaissances opérationnelles
Réglementation environnementale	Connaissances opérationnelles

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

▶ Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Directeur d'établissement pour le suivi des demandes en aménagements floraux ou d'espaces verts.
- Responsables des services techniques pour l'entretien des équipements et de l'outillage et pour la collaboration technique à la réalisation d'aménagements.
- Direction des services économiques pour la prise de décision liée à la réalisation d'aménagements d'espaces verts et autres activités (exploitation agricole).
- Fournisseurs pour l'achat de végétaux, de produits phytosanitaires et d'amendements.
- Sociétés chargées de l'évacuation des déchets verts et produits phytosanitaires pour l'organisation du tri et la programmation des collectes/sociétés d'étayage.
- Sociétés de jardinage pour réalisation de prestations structurales.

Nature et niveau de formation pour exercer le métier :

BTS, BTSA espaces verts et/ou paysagiste

Correspondances statutaires éventuelles :

- Corps des personnels ouvriers
- Corps de la maîtrise ouvrière



Technicien supérieur hospitalier

Passerelles :

Encadrant maintenance corps d'état secondaires